



BMX
CHALLENGE AURA

PISTE
CHALLENGE FRANCE
2021

DIMANCHE 11 OCTOBRE
11H00 - 17H00

ENTREE GRATUITE
RESTAURATION
BUVETTE

CHEMIN DES ALLINS - ST MARCELLIN EN FOREZ



GUIDE DE COMPETITION



CHALLENGE AURA SAINT MARCELLIN EN FOREZ

ENGAGEMENT - ACCUEIL



INSCRIPTIONS

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la F.F.C. Auvergne Rhône Alpes .

Le règlement se fera sur place au secrétariat avant les compétitions.

Administrateur : nathalie.schevingt@wanadoo.fr

FIN DES INSCRIPTIONS LE 5 OCTOBRE 2020

TARIFS :

7 euros pour les pilotes benjamins et moins

11 euros pour les pilotes minimes et plus

13 euros pour les catégories 20 pouces + Cruisers

CONFIRMATIONS PILOTES

Un point affichage sera à votre disposition

Il permettra de vérifier votre inscription par un affichage de race et les informations nécessaires quant au déroulement de l'épreuves

ARBITRES

A votre arrivée, confirmer votre présence auprès du Président de Jury

- | | |
|-------------------------------|-------------------|
| • Président de Jury : | Laurence Frappa |
| • Administrateur : | Nathalie Morawiec |
| • Responsable Arbitres Club : | Laure Goutorbe |

Catégories 2021



Catégories	Fille / Garçon	Année
8 ans et -	Fille	2013 et +
Pré licencié	Garçon	2015 et +
Poussin	Garçon	2014 / 2013
Pupille	Fille	2012 / 2011
Pupille	Garçon	2012 / 2011
Cruiser Minime -Cadet	Garçon	2008 / 2005
Cruiser	Dame	2008 et -
Cruiser 17/29 ans	Homme	2004 / 1992
Cruiser 30 ans et +	Homme	1991 et -
Benjamin	Fille	2010 / 2009
Benjamin	Garçon	2010 / 2009
Minime	Fille	2008 / 2007
Minime	Garçon	2008 / 2007
Cadettes	Fille	2006 / 2005
Cadet	Garçon	2006 / 2005
Femme 17 ans et +	Dame	2004 et -
Junior	Homme	2004 / 2003
Homme 19 / 29 ans	Homme	2002 / 1992
Homme 30 ans et +	Homme	1991 et -

ORDRE DE PASSAGE



CATEGORIES

8 ans et – Fille; Prélencé G; Poussin; Pucille Fille; Pucille G; Cruiser Minime –Cadets ; Cruiser Dame; Cruiser 17/29 ans ; Cruiser Homme 30 ans et +; Benjamine; Benjamin G; Minime Fille; Minime G; Cadette; Femmes 17 ans et +Cadet; Junior; Homme 19 /29 ans ;Homme 30et +.

Début des essais 9h00 à 10 h 50

DEBUT DES COMPETITION : 11H00

Manche 1 et 2 de toutes les catégories

Pause repas

Manche 3

¼ de finale

PAUSE

½ Finale

PAUSE

Finales

Remise des récompenses vers 17 heures



@ MIKE AUDRAS

RÉCOMPENSES



- Les coupes seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités.
- Dans toutes les catégories, du 4^{ème} au 8^{ème} seront récompensés à la ligne d'arrivée suite au protocole sanitaire.

PODIUM PROTOCOLAIRE

- Tout pilote concerné est obligé de participer aux cérémonies protocolaires, en tenue de compétition(sauf le casque), avec des chaussures fermées et le maillot de club OBLIGATOIRE
- **Le masque est obligatoire sur le podium**
- Seuls le masque, le bonnet et la casquette sont autorisés.
- Les objets publicitaires sont prohibés sur le podium protocolaire.
- Les pilotes devront être prêts à monter sur le podium à l'appel de leur nom.
- Lorsque le pilote ne se présente pas ou ayant un équipement, un comportement incorrect lors de la cérémonie protocolaire sera sanctionnée par le Président de jury par une disqualification .



ACCÈS / PLAN

PISTE REFENCEE SUR GOOGLE MAP ET WAZE



ACCES PAR AMBERT



ENTRER Saint-Marcellin-en-Forez

Prendre à droite: D102 / Rue d'Outre-l'Eau

Au rond-point, prendre la 3ème sortie: ->D498 pendant 1,3 km

Au rond-point, prendre la 2ème sortie et continuer sur D498 pendant 1 km

Prendre à droite: Chemin Rouge

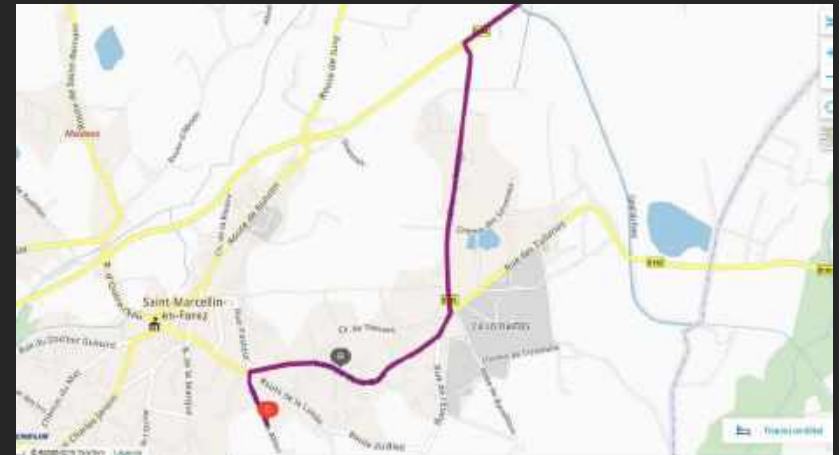
ENTRER dans Saint-Marcellin-en-Forez

0.6 km au STOP ->Prendre à droite: D102 / Avenue de la Gare Au rond-point

Prendre la 1re sortie sur Rue du 19 Mars 1962

DE SUITE Prendre à gauche: Chemin des Allins

ACCES PAR A 72



EN VENANT DE ST ETIENNE Prendre sortie A 72 -> Montbrison/ Bonson /Saint-Just-Saint-Rambert Au rond-point, prendre la 3ème sortie sur D498
PUIS pendre au rond point la 2ème sortie à droite

EN VENANT DE CLERMONT Prendre sortie A 72 -> Montbrison/ Bonson /Saint-Just-Saint-Rambert Au rond-point, prendre la 2ème sortie sur D498

en direction de Montbrison/Bonson/Saint-Just-Saint-Rambert pendant 7.6 km

Rester sur la file de gauche direction Saint Marcellin en Forez pendant 3 km

Prendre à gauche -> Chemin Rouge

ENTRER dans Saint-Marcellin-en-Forez

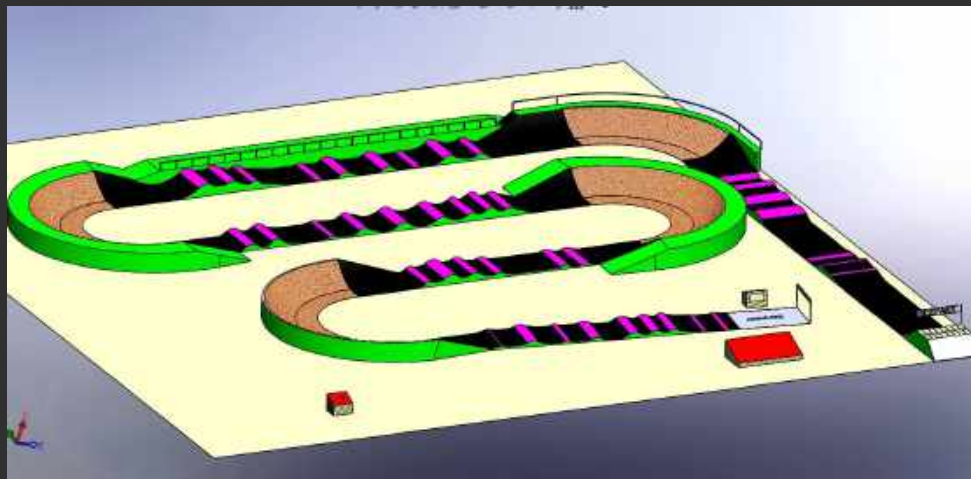
0.6 km au STOP ->Prendre à droite: D102 / Avenue de la Gare Au rond-point

Prendre la 1re sortie sur Rue du 19 Mars 1962

DE SUITE Prendre à gauche: Chemin des Allins



PLAN DE LA PISTE



INFOS GRAND PUBLIC



PARKINGS

Situé à proximité de la piste, le parking est gratuit. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de respecter les panneaux d'interdiction de stationner, nos bénévoles seront là pour vous guider.

Un emplacement pour les camping-cars sera mis en place gratuitement, il n'y aura ni électricité, ni eau, ni zone de vidange prévue.

SÉCURITÉ

Cependant le club organisateur ne pourra être reconnu responsable de vols ou dégradations qui pourraient être commis sur le parking, la piste ou le parking camping-cars.

LES SECOURS

Une équipe de secouristes sera présente sur la piste dès 9 heures et durant toute la journée.

VILLAGE BMX :

Les Cycles MOUNIER seront présents.

RESTAURATION

Tout au long de la journée, vous trouverez de quoi vous restaurer sur place ce service sera assuré par nos bénévoles.
Caisse centrale avec paiement par CB

INFOS GRAND PUBLIC



MESURES SANITAIRES

Les conséquences liées au COVID-19 nous impose la mise en place de mesures sanitaires strictes.

L'accès au site devra donc se faire pour tous avec un masque de protection.

Durant toute la compétition des Solutions Hydro Alcooliques (SHA) seront réparties sur le site afin de permettre une désinfection régulière des mains.

Des sens de circulation seront mis en place et devront être respectés.

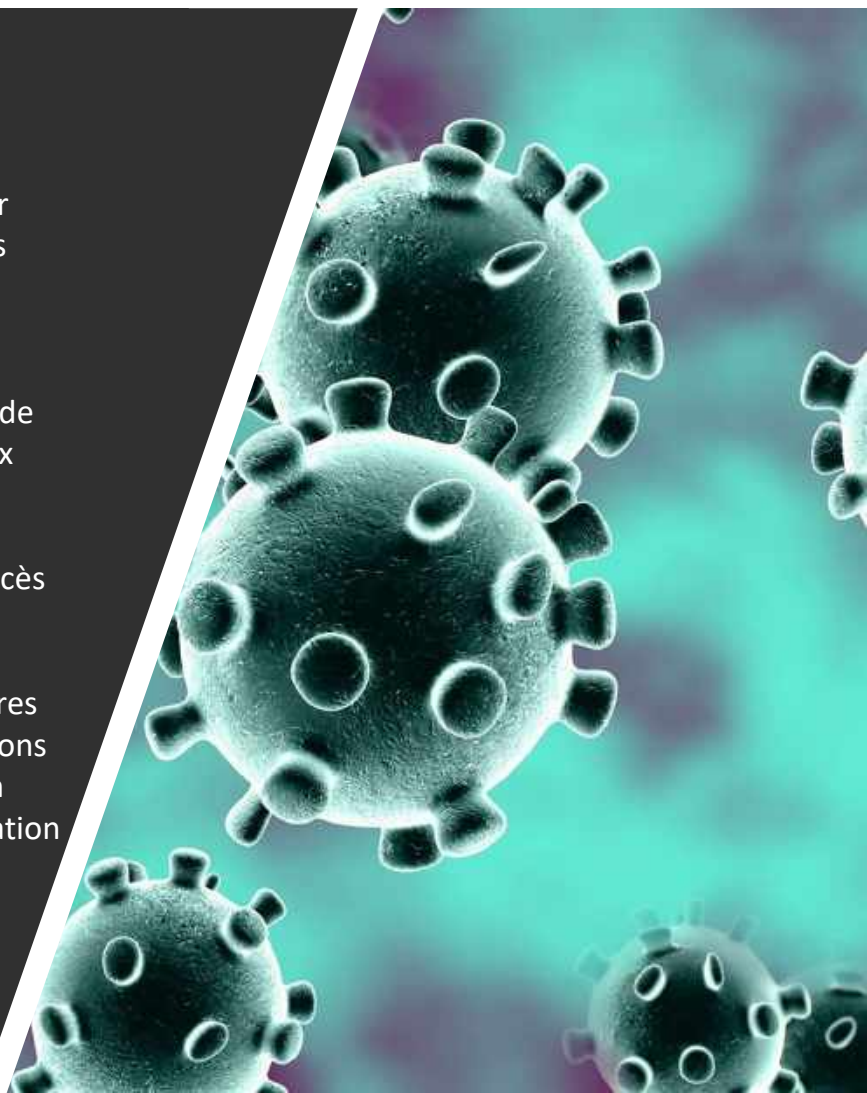
Les tentes seront interdites le long des barrières autour de la piste elle seront autorisées derrière le dernier virage et devront respecter une distance d'1,50m entre-elles.

Les pilotes devront porter un masque et l'enlever dès lors qu'ils mettront leur casque et leurs gants. L'accès à la pré-grille se fera uniquement avec le casque sur la tête et avec les gants.

Le bon respect des mesures sanitaires sera mis en place pour circuler sur le site et rappeler les mesures d'hygiène ou de distanciation lorsque cela sera nécessaire.

D'avance nous vous remercions de l'attention que vous porterez aux sens de circulation, aux marquages au sol pour les files d'attente et aux restrictions d'accès pour les zones concernées.

Il est important de prendre en compte que les présentes mesures peuvent évoluer selon les décisions gouvernementales et l'évolution (positive ou négative) de la situation sanitaire.



CONTACTS



PRESIDENT

Pascal MORAWIEC

pascal.morawiec@orange.fr





Saint Marcellin en Forez

PARTENAIRES

